



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division normal



24124037

09 AOUT 2024

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0427 535 517**

Nom

(en entier) : **COGEZAF SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Haïpes, Sauv. 11 à 5030 Gembloux**

Objet de l'acte : Procès Verbal de l'assemblée extraordinaire du 29 juin 2024 - DEMISSIONS - NOMINATIONS des administrateurs

Extrait des décisions de l'actionnaire unique du 29 juin 2024

1-Démission et nomination d'administrateurs

L'actionnaire unique prend acte de la démission de :

- Monsieur Jean-François Bruyr de son mandat d'administrateur avec effet au 24 juin 2024 ;
- Madame Marjorie Edgard-Rosa-Delaune de son mandat d'administrateur avec effet au 28 juin 2024 ;
- Madame Séverine Edgard-Rosa de son mandat d'administrateur avec effet au 28 juin.

L'actionnaire unique décide de nommer, en qualité d'administrateur :

- Monsieur Joffrey Kasler, né le 19 octobre 1989 à Courbevoie (92) et domicilié 43 rue de Locarno à 92150 Suresnes ;
- Monsieur Denis Maurice domicilié 82 Allée Jules Vernes à 78170 La Celle-Saint-Cloud..

Le mandat sera exercé à titre gratuit pour une durée indéterminée prenant cours à dater du 29 juin 2024.

2-Décharge aux administrateurs

L'actionnaire unique donne décharge à Monsieur Jean-François Bruyr pour l'exercice de son mandat jusqu'au 24 juin 2024.

L'actionnaire unique donne décharge à Madame Séverine Edgard-Rosa et Madame Marjorie Edgard-Rosa-Delaune pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 28 juin 2024.

3- Procuration

L'actionnaire unique donne mandat aux avocats de la société Thales Brussels SC/SCRL dont Me Alexis Wochenmarkt, Me Emmanuel Georgas et Me Tamara Hoogstoel chacun pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour, le cas échéant, effectuer les formalités de publication au Moniteur Belge et à la BCE et pour remplir toutes les formalités relatives à la présente décision.

Emmanuel Georgas
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).